

Dans les trois grandes villes du département, Nice, Menton et Cagnes-sur-Mer, la prime aux sortants a joué à plein.

Estrosi, Guibal, Nègre bien réélus

À Nice, dans la capitale azurée, la victoire de Christian Estrosi (LR) ne faisait aucun doute. Il l'emporte avec presque 60% des voix devant Philippe Vardon (21,39%) qui devance Jean-Marc Governatori (19,30%) qui paie au passage son échec de fusion avec la gauche niçoise. C'est historique à ce point de vue que les socialistes comme les communistes ne siègent plus au conseil municipal. Tout comme la vague verte qui n'a pas atteint Nice alors qu'elle a tout emporté à Bordeaux, Lyon ou Strasbourg, Marseille restant dans l'attente... À Menton, aussi le suspense était amoindri après un 1^{er} tour où Olivier Bettati (DVD) affichait un retard de 15 points avec le sortant, Jean-Claude Guibal, qui signe pour un 6^{ème} mandat (55,70%) qu'il n'est pas sûr, dicit l'intéressé, de pouvoir terminer. L'alliance Bettati/Novelli a réussi à réduire l'écart sans toutefois permettre de gagner. À Cagnes-sur-Mer, Louis Nègre (LR) aura dû batailler plus que de coutume face à la dissidence de son ex-1^{ère} adjointe, Josy Piret. Du coup, pour lui, c'est la plus belle des victoires ! Il arrive en tête avec 47,86% des suffrages.

Bernard, Cesaro, Lebigre, Luciano, élus !

Dans les villes moyennes, une constante, le changement ! À Vallauris-Golfe Juan, le candidat DVD, Kevin Luciano efface la maire sortante, Michèle Salucki (LR), très aigrie par sa défaite et qui manifestement avait canalisé une grande hostilité envers sa personne et ses méthodes de gestion comme de communication. Kevin Luciano arrive en tête avec 35,44% devant la sortante, 32,41%, l'écologiste, Jean-Noël Falcou, 23,18% et le RN, Lionel Tivoli, 8,98%. Autre cas de figure à Valbonne où là, c'est l'écologiste, Joseph Cesaro qui vire largement en tête avec 45,46% bénéficiant de la quasi-intégralité des voix des Républicains de Philippe Laigneil, ce dernier ayant renoncé à déposer sa liste pour le 2^{ème} tour bien qu'il ait fait près de 12%. Les deux ex-maires, Christophe Etoré et Marc Daunis, sont balayés avec respectivement 28,92% et 25,62%. Le dossier Open Sky a beaucoup pesé dans la campagne. À Vence, 3^{ème} ville en « V », c'est l'ancien maire, Régis Lebigre (DVD) arrivé en tête au 1^{er} tour qui retrouve son poste de 1^{er} magistrat. Il avait injustement perdu son siège en 2014 au profit d'alliances politiques qui ont explosé durant ce mandat. Avec 41,71%, il devance Patrick Scalzo (38,90%) et l'attelage Catherine Le Lan/Patrice Miran (19,39%) qui n'a manifestement pas reconquis l'électorat. Enfin, à Carros, la surprise est venue de Yannick Bernard (DVD) qui a battu le sortant, Charles Scibetta (SE) qui n'avait pourtant pas ménagé sa peine durant la crise sanitaire. Il perd de 31 voix et a choisi de déposer un recours. Yannick Bernard se dit « plein d'ambition pour Carros » et a dédié sa victoire à toute son

équipe.

Un recours justifié à St Paul pour 8 voix...

Justement à propos de recours, il y en aura d'autres dans le département notamment à Tende où Élise Ferrari pourtant arrivée en tête au 1^{er} tour, a été bien battue au 2^{ème} tour de 115 voix, 37,63% contre 48,79% pour Jean-Pierre Vassallo, le sortant. Au vu de l'écart, il apparaît difficile que le recours soit recevable. Quant à la candidate PC, Valérie Tomasini (13,58%), conseillère départementale aux côtés de Francis Tujague, elle a démissionné de son poste de conseillère municipale d'opposition. En revanche, à Saint-Paul-de-Vence, ce n'est que 8 petites voix qui séparent Jean-Pierre Camilla (DVD) de sa challenger, Corinne Paolini (SE). Il est évident qu'un recours sera déposé, la candidate estimant « qu'au vu de la campagne diffamatoire que j'ai subie et des éléments préjudiciables que j'ai en ma possession, je me réserve le droit de faire un recours ». Se dirige-t-on vers un 3^{ème} tour à St Paul ? Cela semble des plus probables.

Que de surprises dans le pays de Grasse !

Il y a ensuite les nouveaux venus, ceux que l'on n'attendait pas à pareille fête, François Wyszowski (47,76%) à Bar-sur-Loup, face pourtant à un ancien maire, Philippe Sainte Rose Fanchine (58,10%) qui bat le sortant, Gérard Delhomez à Peymeinade après un mandat difficile, Julie Charles (55,48%) qui l'emporte à St Jeannet devant Jean-Michel Sempéré annoncé comme vainqueur, Frédéric Poma (47,31%) à Tourrettes-sur-Loup, Claude Serra, l'ex-préfet (40,13%) dans une triangulaire face au entre autres au sortant, au Tignet, et enfin, Christian Zedet (42,02%) qui crée une belle surprise à St Cézaire se payant le luxe de battre le sortant, Claude Blanc mais aussi l'ancien maire, le revenant Maxime Couillet pourtant bien implanté dans le pays.

Le beau score de Bruno Bettati à La Gaude

Pour finir, il y a ceux pour qui le 2^{ème} tour était une formalité mais qui ont dû malgré tout, batailler jusqu'au bout comme le sortant, Bruno Bettati (66,86%) à La Gaude face à une conseillère départementale, Vanessa Siegel ; un autre sortant à Théoule-sur-Mer, George Botella (53,55%) face à son ex-1^{ère} adjointe, Patrick Cesari à Roquebrune-Cap-Martin (52,11%) ; Jean-Mario Lorenzi (51,75%) qui retrouve son fauteuil de maire à Sospel, Ivan Mottet (59,89%) à St Martin-Vésubie en toute logique ou encore la conseillère départementale, Michèle Paganin (43,76%), dans une triangulaire des successeurs de Jacques Varrone à Auribeau-sur-Siagne.

Au final, Les Républicains confortent leurs positions, la gauche recule, les écologistes grignotent, le RN n'arrive pas à s'implanter dans une mairie et les élections sénatoriales prochaines s'annoncent comme une belle foire d'empoigne avec à prédire, de nombreuses listes...à droite.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)